

**adr**ALTERNATIV DEMOKRATESCH  
REFORMPARTEI  
Groupe parlementaireCHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
14 FEV. 2011  
1252Monsieur Laurent Mosar  
Président de la Chambre des Députés  
19, Marché aux Herbes  
L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2011

Monsieur le Président,

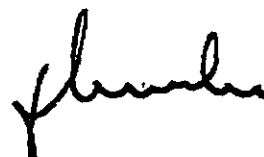
Conformément au règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser la question urgente (art. 81) à Monsieur le Ministre de la Justice :

*Selon mes informations, un membre du personnel attaché au Centre pénitentiaire à Schrassig (CPL), responsable de l'un des ateliers, a été surpris ce weekend alors qu'il tentait d'introduire une importante quantité de drogues dites dures à l'intérieur de la prison.*

*Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice :*

1. *Monsieur le ministre peut-il confirmer cette information ?*
2. *Dans l'affirmative, quelles sont les mesures immédiates qui ont été prises à l'encontre de ce présumé trafiquant ?*
3. *Quelles sont, en ordre général, les mesures concrètes actuellement mises en place pour empêcher l'introduction de drogues dans l'enceinte du CPL, tant pour les détenus entrant au CPL, pour leurs visiteurs et pour le personnel occupé au CPL ?*
4. *Dans sa réponse à ma question parlementaire de septembre 2009 (question no 55), Monsieur le Ministre indique qu'une « enquête systématique » concernant les toxicomanes est réalisée par le service médical du CPL et que des chiffres seraient publiés dans le cadre du rapport d'activité année. Sur base de cette enquête et des rapports, Monsieur le Ministre peut-il fournir les statistiques récentes sur l'usage de stupéfiants au sein du CPL respectivement sur les thérapies proposées et le résultat de celles-ci ?*

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,



Jacques-Yves Henckes  
Député